

# NOTRE CHARTE QUALITÉ

Voici notre **charte qualité**, chaque artisan partenaire s'engage à fournir des prestations professionnelles, à superviser les travaux dans le respect des règles de l'art, et à honorer les délais et engagements financiers fixés.

## 1. Notre Engagement

Le Courtier Piscine s'engage à accompagner chaque client dans son projet de piscine avec **transparence, impartialité et professionnalisme**, afin de garantir un choix éclairé, sécurisé et au meilleur prix.

## 2. Indépendance & Neutralité

- Aucun prestataire n'a de priorité ou d'exclusivité.
- Les conseils sont basés **uniquement** sur les besoins du client.
- Les recommandations sont données en toute impartialité, après analyse technique et budgétaire du projet.

## 3. Sélection rigoureuse des piscinistes

Nous ne travaillons qu'avec des entreprises :

- déclarées, assurées et en règle,
- démontrant une qualité constante de réalisation,
- offrant un service après-vente fiable,
- respectant les délais annoncés et la réglementation en vigueur.

Chaque partenaire est évalué selon un protocole interne basé sur :

- ✓ qualité des matériaux
- ✓ conformité technique
- ✓ retours clients
- ✓ solidité financière
- ✓ transparence des devis et facturation

## 4. Analyse & Comparaison des devis

Le Courtier Piscine s'engage à :

- analyser chaque devis en détail (technique, matériel, prestations incluses/exclues),
- identifier les incohérences ou oublis potentiels,
- expliquer les différences de prix de manière claire et compréhensible,
- comparer objectivement plusieurs solutions adaptées au client.

## 5. Communication transparente

Nous assurons :

- une information claire et compréhensible,
- la transmission complète des devis, documents et données techniques,
- des réponses rapides et un suivi personnalisé,
- aucune promesse commerciale non tenue.

## 6. Confidentialité & Protection des données

Toutes les informations fournies par le client sont strictement confidentielles.

Aucune donnée n'est transmise à un tiers sans accord préalable du client, conformément au RGPD.

## 7. Service gratuit pour le particulier

Le Courtier Piscine garantit :

- **Aucun frais caché**,
- **Aucune facturation** pour le particulier,
- Une rémunération uniquement assurée par le prestataire retenu, sans impact sur le prix final.

Ce modèle assure une totale transparence et préserve les intérêts du client.

## 8. Accompagnement jusqu'à la signature

Nous guidons le client :

- de la définition du projet à la lecture des devis,
- jusqu'à la finalisation du contrat avec le pisciniste,
- avec un rôle de conseil impartial.

## 9. Engagement de satisfaction

Notre priorité :

👉 proposer **la meilleure solution**, au **meilleur rapport qualité/prix**, avec **le prestataire le plus fiable**, pour un projet piscine réussi et sécurisé.

## 10. Éthique & Déontologie

Le Courtier Piscine s'interdit :

- toute fausse information,
- toute pression commerciale,
- tout arrangement financier non déclaré,
- toute incitation à un choix contraire aux intérêts du client.
- une stricte confidentialité entre les différents partenaires